canton de vaud

**Grand Conseil**
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

# Question orale

(formulaire de dépôt)

*A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil*

N° de tiré à part : 18_HQU_116

Déposé le : 4.9.18

Scanné le : _____

**Art. 112 LGC** Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.
A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale
Signalement d'urgence d'un proche aidant

Question posée
Plusieurs proches aidants reconnaissent le travail important qui a été fait par le Canton pour faire admettre leurs tâches essentielles auprès de leur épouse, conjoint ou parents dans les hôpitaux, homes ou autres lieux de résidence.
Le fascicule, remis à vos places ce matin, vous sensibilise encore plus aux différentes péripéties narrées par un proche aidant. Je ne peux pas m'empêcher de signaler l'impact financier colossal pour les citoyens vaudois que représente cette dévotion à son parent.
La fondation de la Côte a institué une carte d'urgence pour le proche aidant. Une étape supplémentaire, pour la reconnaissance des proches aidants, serait d'étendre cette carte d'urgence qui signale qu'une personne est à domicile et requiert du secours, en cas d'accident à l'extérieur du proche aidant, tel quel fonctionne dans le district.

Permettez-moi de demander si le Conseil d'Etat peut légaliser, officialiser, instaurer ou déléguer aux CMS la distribution la carte d'urgence pour tous les proches aidants du canton, signalant qu'une personne est à son domicile et nécessite de l'aide ?

En remerciant le Conseil d'Etat de sa réponse.

Nom et prénom de l'auteur :
Lohri Didier

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch